

Image not found or type unknown



Non respect de la loi chatel et refus de rembourser

Par **ptitange**, le **21/05/2012** à **12:54**

Bonjour,

je vous envoi ce mail car j'ai un soucis avec sfr. j'ai fait une demande de résiliation anticipée de mon contrat sfr au mois de février. au mois de mars je reçois un courrier de leur part (du directeur) me disant que les frais étaient de 79 € environ mais qu'ils allaient me prélever 168€ du à une erreur et qu' à compter du 27 avril j'allais recevoir mon remboursement. le 10 avril j'ai été prélever de 172€. j'ai déjà envoyer 2 lettres de réclamations mais je n'ai toujours pas de remboursements, que dois je faire?

je vous remercie

mille pires